

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 14 septembre à 16H00

Membres titulaires présents ou en visio :

Adrien Bascoulergue, Christophe Chabrot, Hugo Devillers, Nolwenn Duclos, Victoria Fourment, Marie Glinel, Laurent Guignard, Anne-Emmanuelle Kahn, Valérie Le Bihan, Pierre Michel, Alexandre Quiquerez, Aurélien Rocher, Oriane Sulpice

Représentante des Doctorants (présente) : Laure Besson

Membres titulaires représentés : Marie Baudel (par N. Duclos), Sylvie Bernigaud (par A. Bascoulergue), Loïc Chabrier (par P. Michel), Jeanne Mesmin d'Estienne (par V. Fourment), Marie Dochy (par O. Sulpice) , Laura Viaut (par V. Le Bihan), Xavier Souvignet (par M. Glinel).

Ordre du jour et votes :

1) Approbation de la politique du Conseil et des comptes de Transversales :

Présents et représentés : $14 + 7 = 21$ - majorité exigée : 11

- Pour : 21
- Contre :
- Abst :

2) Election du directeur de l'UR - Candidature de Valérie Le Bihan

Présents et représentés : $13 + 7 = 20$ - majorité exigée : 11

- Pour : 20
- Contre :
- Abst :

3) Election du responsable de l'axe Justices - Candidature de Jérémy Jourdan-Markes

Présents et représentés : $13 + 7 = 20$ - majorité exigée : 11

- Pour : 20
- Contre :
- Abst :

4) Election du responsable de l'axe Métropole(s) et territoires - Candidature de Christophe Chabrot

Présents et représentés : $13 + 7 = 20$ - majorité exigée : 11

- Pour : 20
- Contre :
- Abst :

5) Election du responsable de l'axe Art et patrimoine - Candidature commune d'Anne-Emmanuelle Kahn et d'Alexandre Quiquerez

Présents et représentés : $13 + 7 = 20$ - majorité exigée : 11

- Pour : 20
- Contre :
- Abst :

6) Election du responsable de l'axe Droits fondamentaux - Candidature commune d'Aurélia Schahmaneche et de Xavier Souvignet

Présents et représentés : $13 + 7 = 20$ - majorité exigée : 11

- Pour : 20
- Contre :
- Abst :

7) Election du responsable de l'intégration des doctorants - Candidature de Victoria Fourment

Présents et représentés : $13 + 7 = 20$ - majorité exigée : 11

- Pour : 20
- Contre :
- Abst :

8) Admission de Marie Greciano en tant que membre associée de notre Unité :

Majorité simple exigée

- Pour : 20
- Contre :

9) Admission d'O. Sulpice en tant que membre associée de notre Unité à partir du 1er janvier 2027 :

Majorité simple exigée

- Pour : 20
- Contre :

Valérie LE BIHAN
Directrice de Transversales - UR en droit